

01 / 01 / 2015

**Compte-rendu du conseil d'école du RPI de Crancey / Saint-Hilaire-sous-Romilly**  
**du**  
**jeudi 15 octobre 2015**  
**à**  
**l'école de Crancey**

**Etaient présents :**

BAUDOIN Elisabeth..... adjointe au maire de Crancey  
BERTON Bernard ..... maire de Crancey  
BETSCH Xavier ..... directeur de l'école de Crancey, enseignant CE2 - CM1 - CM2  
BOURGOIN-TISSERANT Corinne ..... enseignante, CP - CE1  
FONTAINE Stéphanie..... conseillère, mairie de Saint-Hilaire-sous-Romilly  
GAILLARD Marine..... enseignante, CE2 - CM1 - CM2 le jeudi  
GUERLET Tiphaine..... représentante des parents d'élèves  
JOURNE Bertrand..... maire de Saint-Hilaire-sous-Romilly  
KAUSKOT Emilie..... directrice de l'école de Saint-Hilaire, enseignante, CE1-CE2-CM1  
LAINE Julie..... représentante des parents d'élèves  
LECLERE Johnny..... représentant des parents d'élèves  
LE JUDEC Sylvie..... représentante des parents d'élèves  
MARY Elise..... représentante des parents d'élèves  
MIGNOT Sabrina..... représentante des parents d'élèves  
MERESSE Michèle ..... conseillère, mairie de Saint-Hilaire-sous-Romilly  
PATTEE Angélique..... représentante des parents d'élèves  
SAUVEUR Aurélie..... représentante des parents d'élèves  
TALLON Sandrine..... enseignante, TPS - PS - MS  
THOMAS-DANIEL Lucile..... enseignante, MS - GS

**Etaient excusés / absents :**

ANDRE Nicolas ..... adjoint au maire de Crancey  
JACQUEMOT Martine ..... atsem  
BIJOT Claudie ..... agent communal  
LAHAIE Céline..... atsem  
MADAoui Fatima..... agent communal  
THIERY Marie-Anne..... inspectrice de l'éducation nationale  
VOYE Gérard..... délégué départemental de l'éducation nationale  
ZAWADZKI Jocelyne..... atsem  
YDE Gaëlle ..... représentante des parents d'élèves

**Présentation**

Les élus des municipalités de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly, l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves se sont présentés.

**Secrétaire de séance**

Mme Elise Mary a accepté d'être secrétaire de séance.

**Remerciements**

La municipalité de Crancey est remerciée pour l'achat d'un four et la pose d'étagères à chaussons dans le bâtiment des élèves de maternelle.

**Etat des travaux de la salle polyvalente à l'école de Crancey**

La salle polyvalente est en cours d'achèvement et sera opérationnelle dès les premières semaines de novembre. Elle sera tout particulièrement destinée aux activités péri-éducatives et à la pratique d'activités sportives d'intérieur.

## Etat des effectifs

A ce jour, 90 élèves sont inscrits à l'école de Crancey et 21 élèves sont inscrits à l'école de Saint-Hilaire-sous-Romilly soit 111 élèves répartis ainsi :

➤ Mme Tallon : 23 élèves	TPS (4) - PS (13) - MS (6)	Crancey
➤ Mme Thomas-Daniel : 23 élèves	MS (7) - GS (16)	Crancey
➤ Mme Bourgoïn-Tisserant : 22 élèves	CP (15) - CE1 (7)	Crancey
➤ Mme Kauskot : 21 élèves	CE1 (11) - CE2 (5) - CM1 (5)	Saint-Hilaire-sous-Romilly
➤ M Betsch - Mme Gaillard : 22 élèves	CE2 (5) - CM1 (5) - CM2 (12)	Crancey

Les prévisions pour l'année scolaire 2016 - 2017 restent stables avec 113 élèves.

## Bilan des évaluations de début CP

Comme l'année dernière, tous les élèves de CP ont passé les évaluations de la circonscription de Romilly-sur-Seine. Malgré des écarts importants en ce qui concerne les taux individuels de réussite, les résultats globaux restent dans l'ensemble plutôt corrects. Il faut noter cependant une baisse de 10% dans le domaine de l'écrit par rapport à l'année dernière. De plus, Mme Bourgoïn-Tisserant insiste une nouvelle fois sur le fait qu'il y a une très importante hétérogénéité entre les élèves en ce début d'année scolaire. C'est ainsi que certains élèves sont performants alors que d'autres sont en très grandes difficultés.

Voici les taux globaux de réussite pour chaque domaine évalué :

- 67,19% : compréhension
- 34,09% : écrit
- 57,5% : nombre et calcul

## Bilan des évaluations de début CE1

Tous les élèves de CE1 des écoles de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly ont également passé les évaluations de la circonscription de Romilly-sur-Seine.

Voici les taux globaux de réussite pour chaque domaine évalué en français :

- 81,73% : lecture
- 75% : compréhension
- 61,25% : écrit

Voici les taux globaux de réussite pour chaque domaine évalué en mathématiques :

- 53,82% : nombre et calcul
- 52% : géométrie
- 64,58% : grandeurs et mesures
- 68,75% : résolution de problèmes

Par rapport à l'année dernière, les résultats globaux sont en baisse de 12% dans le domaine de l'écrit et de 17% dans le domaine de la géométrie. Les autres domaines restent plutôt stables avec même une légère progression dans le domaine de la résolution de problèmes. Comme pour les élèves de CP, Mmes Bourgoïn-Tisserant et Kauskot constatent une très importante hétérogénéité entre les élèves avec des écarts conséquents en ce qui concerne les taux individuels de réussite.

## Projet d'école 2013 - 2016

Les objectifs du projet d'école sont rappelés :

- acquérir des démarches adaptées pour résoudre des problèmes mathématiques
- acquérir différentes démarches pour améliorer la lecture compréhension
- rencontrer différents genres musicaux à travers l'étude et l'écoute d'œuvres

Les actions menées au cours de cette troisième année du projet d'école sont les suivantes :

- résoudre des problèmes mathématiques
- repérer, interpréter et réutiliser les informations explicites et implicites de textes linéaires ou polymorphes
- comprendre les raisons de l'obéissance aux règles de vie commune dans un cadre adéquat
- connaître et reconnaître des instruments de musique caractéristiques à travers l'écoute d'œuvres musicales
- interpréter publiquement un répertoire de chansons avec ou sans accompagnement musical

Pour cette dernière action, l'équipe enseignante travaillera notamment à partir des chansons proposées par l'Office Central de la Coopération à l'École de l'Aube dans le cadre de l'opération "Les écoles qui chantent". Des rencontres chorales interclasses auront lieu régulièrement ainsi qu'une rencontre inter-écoles en fin d'année scolaire avec les écoles de Pont-sur-Seine.

## **Bilan succinct du spectacle des "3 Chardons" du jeudi 15 octobre**

Destiné aux élèves de TPS - PS - MS - GS - CP et CE1 de l'école de Crancey, le spectacle "Tchico" a été une nouvelle fois fort apprécié. Cette année, le fond de scène se déplaçait au fur et à mesure du déroulement de l'histoire avec une alternance de chants, suscitant ainsi un vif intérêt des élèves.

Des activités pédagogiques sont mises en œuvre par les enseignantes dans leur classe respective, principalement dans les domaines du langage et de la lecture.

## **Bilan succinct de la sortie pédagogique à Troyes du jeudi 1<sup>er</sup> octobre**

La matinée a été consacrée à la visite du musée d'Art Moderne. Les élèves de la classe de CP - CE1 de Mme Bourgoïn-Tisserant ont participé à une animation sur les masques africains. Les élèves de la classe de CE2 - CM1 - CM2 de M Betsch ont quant à eux participé à une visite commentée consacrée principalement à l'étude des principaux genres artistiques ainsi qu'à l'évolution des courants artistiques durant le XIX<sup>ème</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Les élèves des deux classes ont ensuite visité la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul avant de pique-niquer puis de visiter le vieux Troyes. L'après-midi, les élèves de la classe de CP - CE1 sont allés observer des animaux naturalisés au musée Saint-Loup tandis que les élèves de CE2 - CM1 - CM2 ont visité l'apothicaire. Les élèves de la classe de M Betsch se sont dans l'ensemble bien tenus durant cette journée. Mme Bourgoïn-Tisserant regrette quant à elle que ses élèves n'aient pas été capables de rester attentifs toute la journée. Après une matinée calme, l'après-midi fut anormalement agitée malgré une activité proposée très intéressante.

## **Bilan financier des coopératives scolaires**

Au 15 octobre 2015, le solde créditeur est de : - 4 611,61 euros pour l'école de Crancey  
- 1 135,61 euros pour l'école de Saint-Hilaire-sous-Romilly

## **Renouvellement d'une partie du matériel de motricité extérieur pour les élèves de maternelle**

Différents types de vélos, dont un vélo taxi à trois places et un vélo à deux places, ont été achetés pour la somme de 891,00 euros. Cet achat a été intégralement financé par la coopérative scolaire.

## **Présentation des rencontres sportives à venir**

Pour les élèves de TPS - PS - MS - GS de Mmes Tallon et Thomas-Daniel :

- La rencontre en gymnastique aura lieu à Nogent-sur-Seine le mardi 2 février.
- La rencontre en athlétisme aura lieu à Romilly-sur-Seine le vendredi 24 juin.

Mmes Tallon et Thomas-Daniel ont d'ores et déjà lancé un appel aux parents afin qu'il y ait suffisamment d'adultes pour accompagner les élèves. En effet, il faut savoir que durant ces deux matinées les enseignantes et les ATSEM sont monopolisées dans la tenue des différents ateliers.

## **Présentation des créneaux horaires attribués par la piscine de Romilly-sur-Seine**

Pour des raisons d'effectifs trop importants, les élèves des classes élémentaires des écoles de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly se rendront à la piscine séparément.

- Les élèves de la classe de CP - CE1 et de CE2 - CM1 - CM2 de l'école de Crancey se rendront à la piscine chaque lundi après-midi de fin décembre à début avril, soit 11 séances. A cause du nombre important d'élèves, les enseignants seront une nouvelle fois assistés par Mme Le Judec dans leur enseignement.
- Les élèves de la classe de CE1 - CE2 - CM1 de l'école de Saint-Hilaire-sous-Romilly se rendront à la piscine chaque mardi après-midi de fin décembre à début avril, soit 12 séances.

Le coût de cette activité est dorénavant réduit. En effet, les communes de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly faisant partie de la communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine, les entrées ne seront plus payantes. Seul le coût du transport sera pris en charge comme chaque année par les municipalités de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly.

## **Bibliobus**

Comme chaque année, le bibliobus passera environ une fois par mois dans les deux écoles pour les élèves de l'élémentaire uniquement.

## **Visite de la médiathèque pour l'ensemble des élèves de l'élémentaire**

Une visite de la médiathèque de Romilly-sur-Seine est prévue par les enseignants des trois classes de l'élémentaire :

- Le mardi 10 novembre pour les élèves de la classe de CE1 - CE2 - CM1 de Mme Kauskot
- Le mardi 19 janvier pour les élèves de la classe de CP - CE1 de Mme Bourgoïn-Tisserant
- Le vendredi 4 mars pour élèves de CE2 - CM1 - CM2 de M Betsch

Le coût de cette activité est gratuit puisque le transport est pris en charge par la communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine.

## Présentation du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)

Le PPMS s'applique dans les cas suivants :

- Inondation
- Tempête
- Accident industriel
- Accident de transport ferroviaire
- Accident de transport routier
- Accident à la Centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine

La démarche à suivre dans ces circonstances est la suivante à l'école de Crancey :

- Pour les élèves de l'école maternelle : se confiner dans la classe de Mme Tallon qui se chargera également de calfeutrer les fenêtres.
- Pour les élèves de l'école élémentaire : se confiner dans la classe de M Betsch qui se chargera de calfeutrer les fenêtres.

Afin d'éviter tout débordement, aucun enfant ne pourra être remis aux parents avant l'autorisation des autorités compétentes : préfecture, pompiers...

### Dates à retenir

- Photographie individuelle : lundi 23 novembre
- Conseils d'école : jeudi 4 février et jeudi 23 juin
- Fête des écoles : vendredi 17 juin

### Réponse aux questions des représentants des parents d'élèves

Pour une plus grande transparence des questions posées au conseil d'école et pour ne plus recevoir de questions anonymes le plus souvent polémiques, M Betsch, au nom de l'équipe enseignante, propose aux représentants des parents d'élèves d'inviter dorénavant l'ensemble des parents d'élèves à une réunion dans la semaine précédant chaque conseil d'école. Le but de cette réunion sera de répondre aux interrogations des parents dans un esprit de médiation et de formuler si nécessaire des questions d'ordre général qui seront soumises au conseil d'école dans un esprit favorisant un dialogue constructif entre les différents partenaires de l'école. Seules les questions remises par les représentants des parents d'élèves dans les quarante-huit heures précédant les conseils d'école seront donc dorénavant prises en compte.

*A quelle heure les portes de l'école ouvrent-elles ? Des parents n'ont parfois que quelques minutes pour déposer à 8h20 leurs enfants et bien trop souvent l'ouverture des portes entraîne des retards sur leur lieu de travail.*

Les portes ouvrent à 8h20 et 13h30. Il se peut que parfois, un retard de quelques minutes puisse exceptionnellement avoir lieu. Les raisons de ce retard sont multiples et indépendantes de la volonté des enseignants : coup de téléphone de dernière minute, entretien imprévu avec un parent... Les termes "bien trop souvent" ne sont en aucun cas le reflet de la réalité et sont par conséquent excessifs. D'autre part, l'équipe enseignante attire aussi l'attention quant aux horaires de fermeture des portes : 8h30 et 13h40. Ils font remarquer que des élèves arrivent pourtant fréquemment avec cinq, voire parfois dix minutes de retard sans qu'ils ne trouvent la porte fermée à clé. Il arrive également que des parents ne respectent pas les horaires de sortie et viennent rechercher leur(s) enfant(s) avec plusieurs minutes de retard en fin de matinée et d'après-midi sans qu'il leur en soit pour autant tenu rigueur...

*Est-il possible de rappeler aux parents que l'on ne doit pas régler ses comptes directement avec les enfants que ce soit dans l'enceinte scolaire ou dans le bus ?*

Cette question est récurrente. Une réponse avait déjà été déjà apportée lors du conseil d'école daté du 19 février 2015 et lors de plusieurs conseils d'école précédents.

Il est demandé aux parents :

- De ne pas tenir des propos vulgaires ou déplacés en présence des enfants.
- De ne pas proférer des insultes envers des enfants ou des parents.
- De ne pas s'en prendre à un enfant ou à un parent, quelle qu'en soit la raison, mais plutôt de venir voir les enseignants qui se chargeront de régler les problèmes internes à la vie de la classe ou propres à la cour de récréation. Il est rappelé aux représentants des parents d'élèves qu'ils ont un rôle utile de médiation.

Il faut également ajouter à ces différents points le suivant :

- De s'adresser aux personnes surveillant les enfants ou à sa mairie de résidence pour un quelconque problème dans le bus.

*Serait-il envisageable de mettre une séparation entre les toilettes des maternelles car cette proximité entraîne chez certains enfants des blocages qui pourraient avoir une incidence sur leur santé ?*

Les filles et les garçons sont déjà séparés par un muret. Il semble difficile d'édifier des cloisons pour séparer chaque toilette. Cela générerait en effet un manque de place évident. Si un enfant a des soucis, il suffit donc à ses parents de le signaler à son enseignante qui prendra les mesures adéquates.

*Il est toujours aussi difficile de contacter l'école maternelle ou la garderie par téléphone. Sachant qu'une ligne directe doit être créée, serait-il possible d'avoir une date d'échéance ?*

Une ligne directe avec un accès internet pour le bâtiment de la maternelle sera normalement opérationnelle avant fin 2015.

*De par leur statut, les représentants des parents d'élèves peuvent-ils intervenir et faire des démarches pour signaler un enfant en danger ?*

Même de par leur statut, les représentants des parents d'élèves ne peuvent en aucun cas intervenir ou faire des démarches pour soutenir et conforter celles déjà mises en œuvre par l'équipe enseignante et les services de l'Education Nationale. Par contre, en tant que citoyens, ils peuvent bien évidemment prévenir les autorités qu'ils jugent compétentes mais en se basant uniquement sur des faits constatés par eux-mêmes et non sur des faits colportés.

*Est-ce que les partenaires sociaux et médicaux des écoles ne peuvent être contactés que par les enseignants ?*

Il faut distinguer deux cas distincts :

- S'il s'agit de son enfant, les différents partenaires de l'Education Nationale peuvent être contactés directement sans nécessairement passer par l'école. Toutefois, par correction, l'enseignant et le directeur peuvent être informés des démarches prises et des suites qui leur sont données.
- S'il ne s'agit pas de son enfant, aucun partenaire de l'Education Nationale ne peut être contacté.

*En juin dernier, une subvention de 500 € a été versée à chaque classe par l'association des P'tits bouchons. Quelles sont vos réalisations ou projets pour l'année en cours ?*

Pour l'école de Crancey, les principales dépenses sont les suivantes depuis début septembre :

- Achat de divers vélos : 891 €
- Achat d'une imprimante et de cartouches d'encre : 166 €
- Règlement du spectacle des "3 Chardons" : 375 €
- Règlement du transport et des droits d'entrée aux musées de la sortie à Troyes : 446 €

Pour l'école de Saint-Hilaire-sous-Romilly, les principales dépenses sont les suivantes :

- Achat de jeux de récréation : 252,76 €
- Achat d'un tapis et de coussins pour un coin lecture : 97,46 €
- Achat de jeux éducatifs : 105,44 €

*Le car de ramassage scolaire est tombé trois fois en panne en quelques jours. Est-ce qu'il a été fait le nécessaire pour que cela ne se reproduise plus à l'avenir ?*

Les courriers de l'Aube ont été prévenus de cette situation totalement anormale.

*Plus de trente enfants se rendent tous les jours au restaurant scolaire de Gélannes. Un restaurant scolaire à Crancey est-il envisageable ?*

M Berton indique qu'une réflexion est en cours et qu'une étude de faisabilité est envisagée. A cet effet, plusieurs conseillers municipaux iront visiter des restaurants scolaires dans les mois à venir.

Le Directeur de l'école de Crancey

*Xavier BETSCH*